



VILLE DE NOUMEA

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le mercredi 13 mars à dix-sept heures trente, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Madame Sonia LAGARDE, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

DATE DE CONVOCATION
07/03/2024

DATE D'AFFICHAGE
07/03/2024

Mme Sonia LAGARDE	Mme Tuilogona O'CONNOR
M. Jean-Pierre DELRIEU	Mme Anne-Christine CHIMENTI
Mme Chantal BOUYE	Mme Kimberley BARONI
M. Patrick GUILLON	Mme Christine BELLET
Mme Fabienne CHARDIGNY	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION
M. Tristan DERYCKE	Mme Liliane CONDOUMY
Mme Diane BUI-DUYET	M. Patrick SAKOUMORI
M. Warren NAXUE	M. Daniel HINSCHBERGER
M. Marc ZEISEL	M. Joseph BOANEMOA
Mme Pascale SERVENT	Mme Laurie HUMUNI
M. Michel FONGUE	M. Emmanuel BERART
Mme Janine BAJON	M. Eric MELTESALE
Mme Vaimoe ALBANESE	Mme Christine LE SAINT
Mme Isabelle LAFLEUR	M. Bernard LAVANDIER
M. Philippe BLAISE	
Mme Stéphanie PAIMAN	
M. Bruno CAPY	

formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSES :

Nombre de conseillers en exercice	: 53	M. Makaokio FIHIPALAI	M. Christophe DELESSERT
Nombre de présents	: 31	Mme Magali MANUOHALALO	Mme Charlotte THAIAWE
Nombre de votants (16 procurations)	: 47	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER	M. Alexandre MACHFUL
		Mme Veylma FALAE	M. Marc LE LEIZOUR
		Mme Jeanne POELLABAUER	M. Christophe DELIERE
		M. Jonas TAOFIFENUA	Mme Laurène CASSAGNE
		Mme Françoise SUVE	M. Michel DESMEUZES
		M. Nicolas BRIGNONE	M. Claude CHARLOT
		Mme Cindy PRALONG	Mme Muriel GERMAIN
		Mme Naïa WATEOU	Mme Christiane SARIDJAN
		M. Luc BRUN	
		Mme Valérie LAROQUE	

Madame Kimberley BARONI a été élue secrétaire de séance.

ABSTENTIONS :

M. Emmanuel BERART de « Générations Nouméa »

M. Joseph BOANEMOA et Mme Laurie HUMUNI de « Unité pays »

DELIBERATION N°2024-271

relative aux autorisations de programme et crédits de paiement du budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2024

Le conseil municipal de la ville de Nouméa, réuni en séance publique le

VU la loi organique n° 99-209 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie

VU la loi n° 99-210 du 19 mars 1999 modifiée relative à la Nouvelle-Calédonie,

VU le code des communes de la Nouvelle-Calédonie,

VU l'instruction budgétaire et comptable M 4,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 portant création des budgets annexes,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2015/1676 du 22 décembre 2015, modifiant l'annexe 1 de la délibération du conseil municipal n° 2012/1509 du 26 décembre 2012 relative aux règles comptables de gestion des budgets annexes,

VU le contrat d'agglomération 2017-2022 du Grand Nouméa signé le 23 décembre 2017,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2021/108 du 18 janvier 2021 portant création de la régie dotée de la seule autonomie financière chargée de la gestion du service d'assainissement collectif,

VU la délibération du conseil municipal de la ville de Nouméa n° 2024/123 du 7 février 2024 relative au débat d'orientations budgétaires 2024,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2024/261 du 13 mars 2024 portant affectation anticipée du résultat de l'exercice 2023 du budget annexe de la gestion du service d'assainissement collectif,

VU la délibération du conseil municipal de la Ville de Nouméa n° 2024/263 du 13 mars 2024 relative au budget principal primitif 2024,

VU l'avis émis par le conseil d'exploitation de la régie chargée de la gestion du service d'assainissement collectif en sa séance du 6 mars 2024,

VU la note explicative de synthèse n° 2024/25 du 23 février 2024,

La commission du budget et des finances (cbf) entendue en séance du 28 février 2024

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} /

Pour la mise en œuvre des opérations d'investissement du budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif de la ville de Nouméa pour l'exercice 2024, sont approuvées les autorisations de programme et la répartition des crédits de paiement correspondants, telles que récapitulées

dans le tableau ci-après :

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	RAR	2024	2025
61-2015-1 : EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT 2015 (6101Z15A)	898 492 790	898 492 790	0		0
61-2017-2 : PROGRAMME D'EQUIPEMENT ASSAINISSEMENT N°1 (6101Z17A)	1 023 450 876	978 157 388	2 591 780	45 293 488	0
61-2017-3 : EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ (6124Z17)	755 474 803	745 304 803	1 183 833	10 170 000	0
61-2020-2 : EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT 2020 (6101Z20A)	837 837 027	478 465 728	14 636 836	312 371 299	47 000 000

NOUVELLE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement		
		2024	2025	2026
81-2024-3 : AMENAGEMENT NDU - ASS (8104Z24A)	100 000 000		70 000 000	30 000 000

ARTICLE 2 /

Le délai de recours devant le tribunal administratif de Nouvelle-Calédonie contre le présent acte est de deux mois à compter de sa publication.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours citoyens» accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARTICLE 3 /

Le maire est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera enregistrée, transmise au Commissaire délégué de la République pour la province Sud et publiée par voie électronique.

Accusé de réception – Ministère de l'intérieur
988-200012508-20240313-1598-DE-1-1
Réception par le Haut-commissariat : 18 mars 2024

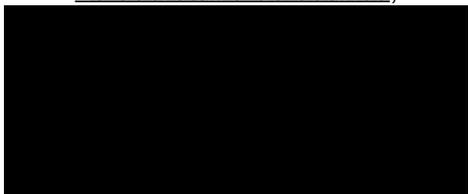
Notification :

DELIBERE EN SEANCE PUBLIQUE, LE 13 MARS 2024

POUR EXTRAIT CONFORME

NOUMEA, LE 18 mars 2024

Le secrétaire de séance,



Madame Kimberley BARONI

Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sonia Lagarde'.

SONIA LAGARDE

DESTINATAIRES :

- | | |
|---------------------|---|
| - SUBD ADMINIS. SUD | 1 |
| - DF (dont TPS) | 2 |
| - MISE EN LIGNE | 1 |

ANNEXE

BUDGET ANNEXE PRIMITIF 2024 DE LA GESTION DU SERVICE D'EAU POTABLE PAR CHAPITRES ET OPERATIONS

SECTION D'EXPLOITATION

DEPENSES			RECETTES		
CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT	CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	35 200 000	70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	41 000 000
012	Charges de personnel et frais assimilés	111 000 000	75	Autres produits de gestion courante	275 000 000
66	Charges financières	18 200 000	042	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	2 700 000
67	Charges exceptionnelles	100 000			
023	Virement à la section d'investissement	102 400 000			
042	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	51 800 000			
TOTAL		318 700 000	TOTAL		318 700 000

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			RECETTES		
CHAPT OPERAT°	LIBELLE	MONTANT	CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
0101	Emprunts et dettes assimilées	99 000 000	10	Dotations, fonds divers et réserves	55 439 311
6101	Equipements eau et assainissement	357 664 787	13	Subventions d'investissement	102 946 000
6124	Extension STEP Yahoué	10 170 000	16	Emprunts et dettes assimilés	272 644 923
040	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	2 700 000	021	Virement de la section d'exploitation	102 400 000
001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	115 695 447	040	Opérations d'ordre de transferts entre les sections	51 800 000
TOTAL		585 230 234	TOTAL		585 230 234

REPUBLIQUE FRANCAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

VILLE DE NOUMEA

POSTE COMPTABLE DE LA PROVINCE SUD :

SERVICE PUBLIC LOCAL DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

M4

BUDGET PRIMITIF

BUDGET ANNEXE DE LA GESTION DU SERVICE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

ANNEE 2024

SOMMAIRE

I - Informations générales		
Modalités de vote du budget		
II - Présentation générale du budget		
A1 - Vue d'ensemble - Sections		
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres		
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
B2 - Balance générale du budget - Recettes		
III - Vote du budget		
A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses		
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes		
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
IV - Annexes		
A - Eléments du bilan	Jointe	Sans objet
A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie		✓
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	✓	
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	✓	
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	✓	
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture		✓
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes		✓
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	✓	
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	✓	
A3.2 - Etalement des provisions		✓
A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	✓	
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	✓	
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)		✓
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)		✓
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)		✓
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)		✓
A6 - Etat des charges transférées		✓
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	✓	
A8 - Affectation anticipée du résultat N-1	✓	
B - Engagements hors bilan		
B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie		✓
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt		✓
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget		✓
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail		✓
B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé		✓
B1.6 - Etat des autres engagements donnés		✓
B1.7 - Etat des engagements reçus		✓
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	✓	
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents		✓
C - Autres éléments d'informations		
C1.1 - Etat du personnel		✓
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie		✓
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)		✓
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)		✓
D - Arrêté et signatures		
D - Arrêté et signatures	✓	

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), à des groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

I - INFORMATION GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
- avec ~~ou sans~~ les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
- avec ~~ou sans~~ vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

.....

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III - Les provisions sont :

- semi budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n°2012/1509 du 26 décembre 2012)

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif ~~ou cumulé~~ de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

IV – Le présent budget a été voté.

- ~~sans reprise des résultats de l'exercice N-1~~
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1
- ~~avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1~~

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « a Organes de régulation (électronique, capteurs ...)

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement)
- budgétaires (délibération n° du).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXPLOITATION

		DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION	RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	318 700 000	318 700 000
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)		
	002 RESULTAT D' EXPLOITATION REPORTE (2)		
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		318 700 000	318 700 000

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	451 122 338	585 230 234
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	18 412 449	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	115 695 447	
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		585 230 234	585 230 234

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	903 930 234	903 930 234
----------------------------	--------------------	--------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES	A2

DEPENSES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	41 300 000		35 200 000		35 200 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	100 000 000		111 000 000		111 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE					
	Total des dépenses de gestion des services	141 300 000		146 200 000		146 200 000
66	CHARGES FINANCIERES	6 500 000		18 200 000		18 200 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 670 000		100 000		100 000
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (4)					
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	153 470 000		164 500 000		164 500 000
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	93 630 000		102 400 000		102 400 000
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	42 100 000		51 800 000		51 800 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	135 730 000		154 200 000		154 200 000
	TOTAL	289 200 000		318 700 000		318 700 000

+
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES
318 700 000

RECETTES D'EXPLOITATION

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	11 500 000		41 000 000		41 000 000
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (7)					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION					
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	275 000 000		275 000 000		275 000 000
	Total des recettes de gestion des services	286 500 000		316 000 000		316 000 000
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (4)					
	Total des recettes réelles d'exploitation	286 500 000		316 000 000		316 000 000
042	OPERATIONS D' ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (6)	2 700 000		2 700 000		2 700 000
043	OPERATION ORDRE A L INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	2 700 000		2 700 000		2 700 000
	TOTAL	289 200 000		318 700 000		318 700 000

+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)
=
TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES
318 700 000

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT(8)	151 500 000
--	--------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
	Total des opérations d'équipement	204 676 501	18 412 449	349 422 338		367 834 787
	Total des dépenses d'équipement	204 676 501	18 412 449	349 422 338		367 834 787
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	92 000 000		99 000 000		99 000 000
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
020	DEPENSES IMPREVUES					
	Total des dépenses financières	92 000 000		99 000 000		99 000 000
4581	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	296 676 501	18 412 449	448 422 338		466 834 787
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 700 000		2 700 000		2 700 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	31 260 000				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	33 960 000		2 700 000		2 700 000
	TOTAL	330 636 501	18 412 449	451 122 338		469 534 787

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	115 695 447
--	--------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	585 230 234
---	--------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR+vote)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 650 000		102 946 000		102 946 000
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	229 077 970		272 644 923		272 644 923
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS					
	Total des recettes d'équipement	231 727 970		375 590 923		375 590 923
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
106	RESERVES (7)	35 611 342		55 439 311		55 439 311
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
	Total des recettes financières	35 611 342		55 439 311		55 439 311
4582	Total des opé.pour compte de tiers (6)					
	Total des recettes réelles d'investissement	267 339 312		431 030 234		431 030 234
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	93 630 000		102 400 000		102 400 000
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	42 100 000		51 800 000		51 800 000
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)	31 260 000				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	166 990 000		154 200 000		154 200 000
	TOTAL	434 329 312		585 230 234		585 230 234

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	585 230 234
---	--------------------

Pour Information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT(8)	151 500 000
--	--------------------

(1) Cf. Modalités de vote I.

(2) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 – RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 - DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	35 200 000		35 200 000
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	111 000 000		111 000 000
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
66	CHARGES FINANCIERES	18 200 000		18 200 000
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	100 000		100 000
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS		51 800 000	51 800 000
022	DEPENSES IMPREVUES			
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		102 400 000	102 400 000
Dépenses d'exploitation - Total		164 500 000	154 200 000	318 700 000

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	318 700 000

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		2 700 000	2 700 000
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
	Total des opérations d'équipement	466 834 787		466 834 787
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS			
4581	Total des opérations pour compte de tiers (7)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS			
3...	Stocks			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Dépenses d'investissement - Total		466 834 787	2 700 000	469 534 787

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	115 695 447
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	585 230 234

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres << opérations d'équipement >>.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS (3)			
70	VENTES DE PRODUITS FABRIQUES, PRESTATIONS DE SERVICES, MARCHANDISES	41 000 000		41 000 000
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE) (3)			
72	PRODUCTION IMMOBILISEE			
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	275 000 000		275 000 000
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 700 000	2 700 000
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENT, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes d'exploitation - Total		316 000 000	2 700 000	318 700 000

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	+
---	----------

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	318 700 000
---	--------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 106)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	102 946 000		102 946 000
14	PROVISIONS REGLEMENTEES ET AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES			
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (4)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)	272 644 923		272 644 923
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BA - REGIE NON PERSONNALISEE)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSIONS			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		51 800 000	51 800 000
29	DEPRECIATIONS DES IMMOBILISATIONS (4)			
39	DEPRECIATION DES STOCKS ET EN COURS (4)			
4582	Opérations pour compte de tiers (5)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
49	DEPRECIATION DES COMPTES DE TIERS (4)			
3...	Stocks			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		102 400 000	102 400 000
Recettes d'investissement - Total		375 590 923	154 200 000	529 790 923

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	+
--	----------

AFFECTATION AUX COMPTES 106	55 439 311
------------------------------------	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	585 230 234
---	--------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)(6)	41 300 000	35 200 000	
6063	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	150 000	100 000	
6152	SUR BIENS IMMOBILIERS	3 500 000	4 200 000	
617	ETUDES ET RECHERCHES	150 000		
618	DIVERS	900 000	300 000	
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	300 000	300 000	
6238	DIVERS	100 000	100 000	
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 200 000	200 000	
6287	REMBOURSEMENTS DE FRAIS	35 000 000	30 000 000	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	100 000 000	111 000 000	
6215	PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	100 000 000	111 000 000	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS (7)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=(011+012+014+65)		141 300 000	146 200 000	
66	CHARGES FINANCIERES (b)(8)	6 500 000	18 200 000	
66111	INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	6 000 000	11 000 000	
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	500 000	7 200 000	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (c)	5 670 000	100 000	
6711	CHARGES EXCEPTIONNELLES POUR INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	100 000	100 000	
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	250 000		
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 320 000		
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS ET AUX DEPRECIATIONS (d)(9)			
69	IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (e)(10)			
022	DEPENSES IMPREVUES (f)			
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f		153 470 000	164 500 000	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	93 630 000	102 400 000	
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (11)(12)	42 100 000	51 800 000	
6811	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	42 100 000	51 800 000	
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		135 730 000	154 200 000	
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION			
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		135 730 000	154 200 000	
TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		289 200 000	318 700 000	

+	RESTES A REALISER N-1 (13)	
+	D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)	
=	TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES	318 700 000

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)

Montant des ICNE de l'exercice	10 271 352
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 071 352
= Différence ICNE N – ICNE N-1	7 200 000

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(8) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(11) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)			
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	11 500 000	41 000 000	
706121	REDEVANCES POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLECTE	11 500 000	41 000 000	
73	PRODUITS ISSUS DE LA FISCALITE (6)			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS OU SUBVENTION D'EXPLOITATION			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	275 000 000	275 000 000	
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	275 000 000	275 000 000	
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=013+70+73+74+75		286 500 000	316 000 000	
76	PRODUITS FINANCIERS (b)			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (c)			
78	REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS (d)(7)			
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		286 500 000	316 000 000	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'EXPLOITATION - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS (8)(9)	2 700 000	2 700 000	
777	QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT TRANSFEREES AU RESULTAT DE L'EXE.	2 700 000	2 700 000	
043	OPERATION ORDRE A L'INTERIEUR DE LA SECTION D'EXPLOITATION (8)			
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE	2 700 000	2 700 000	

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	289 200 000	318 700 000	
--	--------------------	--------------------	--

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	
-----------------------------------	--

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	
--	--

=

TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES	318 700 000
---	--------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N – ICNE N-1	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (hors opérations)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION (hors op.)			
	Opérations d'équipement n°(5) [...]	296 676 501	448 422 338	
0101	EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS	92 000 000	99 000 000	
6101	EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT	204 676 501	340 436 171	
6124	EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ		8 986 167	
Total des dépenses d'équipement		296 676 501	448 422 338	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
020	DEPENSES IMPREVUES			
Total des dépenses financières				
	[...](6)			
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		296 676 501	448 422 338	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)(8)	2 700 000	2 700 000	
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>2 700 000</i>	<i>2 700 000</i>	
139111	AGENCE DE L'EAU	1 150 000	1 150 000	
139118	AUTRES	1 150 000	1 150 000	
13913	DEPARTEMENTS	400 000	400 000	
	<i>Charges transférées</i>			
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)	31 260 000		
21532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	17 000 000		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	14 260 000		
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		33 960 000	2 700 000	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		330 636 501	451 122 338	

+	RESTES A REALISER N-1 (10)	18 412 449
+	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	115 695 447
=	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	585 230 234

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	2 650 000	102 946 000	
1311	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT - ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX		19 320 000	
13118	AUTRES		83 626 000	
1316	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	2 650 000		
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (hors 165)	229 077 970	272 644 923	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	229 077 970	272 644 923	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION OU EN CONCESSION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
	Total des recettes d'équipement	231 727 970	375 590 923	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	35 611 342	55 439 311	
1068	AUTRES RESERVES	35 611 342	55 439 311	
165	Dépôts et cautionnements reçus			
165	DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES			
	Total des recettes financières	35 611 342	55 439 311	
	[...](5)			
	Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			
	TOTAL DES RECETTES REELLES	267 339 312	431 030 234	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chapitre/article (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	93 630 000	102 400 000	
040	OPERATION D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (6)(7)	42 100 000	51 800 000	
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	42 100 000	51 800 000	
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION		135 730 000	154 200 000	
041	OPERATIONS PATRIMONIALES(8)	31 260 000		
2031	FRAIS D'ETUDES	14 650 000		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	11 550 000		
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	5 060 000		
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		166 990 000	154 200 000	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=Total des recettes réelles et d'ordre)		434 329 312	585 230 234	

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)
--

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	585 230 234
---	--------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote, I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS**

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
DEPENSES		221 236 218		99 000 000		
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Autres	221 236 218		99 000 000		

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	99 000 000
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6101 (1)
LIBELLE : EQUIPEMENTS EN EAU ET EN ASSAINISSEMENT

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	2 558 781 928	17 228 616	340 436 171		
	20 Immobilisations incorporelles	158 351 985	787 256	4 000 000		
	2031 FRAIS D'ETUDES	158 351 985	787 256	4 000 000		
	21 Immobilisations corporelles	2 235 253				
	22 Immobilisations reçues en affectation					
	23 Immobilisations en cours	2 398 194 690	16 441 360	336 436 171		
	2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	2 162 001 394	16 441 360	336 436 171		

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RÉSULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	357 664 787

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 0101 (1)
LIBELLE : EMPRUNT ET DETTES ASSIMILÉS
OPERATION D'EQUIPEMENT N° : 6124 (1)
LIBELLE : EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ

Art. (2)	Libellé (2)	Réalizations cumulées au 1/1/N	Restes à réaliser N-1 (3)(5) (a)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4) (b)	Montant pour information (5) (b)
	DEPENSES	745 304 803	1 183 833	8 986 167		
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours	745 304 803	1 183 833	8 986 167		
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	745 304 803	1 183 833	8 986 167		

RECETTES (répartition) (Pour Information)	Restes à réaliser N-1 (3) (c)	Recettes de l'exercice (d)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		
13 Subventions d'investissement		
16 Emprunts et dettes assimilées		
20 Immobilisations incorporelles		
21 Immobilisations corporelles		
22 Immobilisations reçues en affectation		
23 Immobilisations en cours		
Autres		

RESULTAT = (c+d)-(a+b)	
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	10 170 000

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A1.1

A1.1 - DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	montant maximum autorisé au 01/01/2024	montants des tirages en 2023	montants des remboursements 2023		encours restant dû au 01/01/2024
				intérêts (6615)	remboursement du tirage	
51921 Avances de trésorerie de la collectivité de rattachement		-	-	-	-	-
51928 Autres avances de trésorerie		-	-	-	-	-
5191 Avances du Trésor		-	-	-	-	-
5192 Avances de trésorerie		-	-	-	-	-
51931 Lignes de trésorerie		-	-	-	-	-
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt		-	-	-	-	-
5194 Billets de trésorerie		-	-	-	-	-
5198 Autres crédits de trésorerie		-	-	-	-	-
519 Crédits de trésorerie (Total)		-	-	-	-	-

(1) Circulaire n°NOR/INT/B/89/00071/C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision du maire de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L.2122-22 du CGCT).

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	organisme prêteur ou chef de file	date de signature	date d'émission ou date de mobilisation (1)	date du premier remboursement	nominal (2)	type de taux d'intérêt (3)	index (4)	taux initial		devise	périodicité des remboursements (6)	profil d'amortissement (7)	possibilité de rembt anticipé o/n	catégorie d'emprunt (8)
								niveau de taux (5)	taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					-									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 842 956 255									
1641 Emprunts en euros (Total)					1 842 956 255									
17104 / CNC 1979 01 - B	Agence Française Développement	07/11/2014	14/11/2014	30/04/2016	397 772 481	F		0,95	0,98	EUR	S	P	O	A-1
17204 / CNC 2004.01 E	Agence Française Développement	23/12/2015	05/01/2016	30/11/2016	149 952 271	F		0,56	0,72	EUR	S	P	N	A-1
17304 / CNC 2037 03 N	Agence Française Développement	29/12/2016	05/01/2017	31/05/2018	40 000 000	F		0,55	0,60	EUR	S	P	N	A-1
18104 / CNC 2078 02 T	Agence Française Développement	30/07/2018	07/08/2018	28/02/2019	76 000 000	F		0,00	0,06	EUR	S	P	N	A-1
18207 / CNC 2108 02L	Agence Française Développement	09/08/2019	30/08/2019	31/07/2020	370 000 000	F		0,00	0,05	EUR	S	P	N	A-1
20204 / CNC 2218 01 M	Agence Française Développement		01/10/2021	30/04/2022	343 000 000	F		0,09	0,00	EUR	S	P	N	A-1
22104 / CNC 2245 03 P	Agence Française Développement	16/08/2022	02/09/2022	31/03/2023	309 413 723	F		0,75	0,75	EUR	S	P	N	A-1
22106 / CNC 2276 01S	Agence Française Développement	06/07/2023	25/07/2023	31/01/2024	156 817 780	F		3,07	3,07	EUR	S	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					-									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)					-									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					-									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					-									
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)					-									
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					-									
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)					-									
1681 Autres emprunts (Total)					-									
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)					-									
1687 Autres dettes (Total)					-									
TOTAL GENERAL					1 842 956 255									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la dernière mobilisation

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois, ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres, à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1. Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES	A1.2

A1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

nature (pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	emprunts et dettes au 01/01/2024											icne de l'exercice
	couverture ? o/n (10)	montant couvert	catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	capital restant dû au 01/01/2024	durée résiduelle (en années)	taux d'intérêt			annuité de l'exercice			
						type de taux (12)	index (13)	niveau de taux d'intérêt au 01/01/2024 (14)	capital	charges d'intérêt (15)	intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		-					-	-	-	-
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 453 901 916					98 013 540	9 967 446	-	2 992 273
1641 Emprunts en euros (Total)		0,00		1 453 901 916					98 013 540	9 967 446	-	2 992 273
17104 / CNC 1979 01 - B	N	0,00		238 972 535	10,83	F		0,95	20 710 000	2 221 169	-	345 582
17204 / CNC 2004.01 E	N	0,00		73 909 339	6,58	F		0,56	10 382 168	399 378	-	148 230
17304 / CNC 2037 03 N	N	0,00		27 816 405	12,91	F		0,55	2 069 921	150 148	-	11 801
18104 / CNC 2078 02 T	N	0,00		52 969 702	11,16	F		0,00	4 606 060	-	-	-
18207 / CNC 2108 02L	N	0,00		303 589 747	15,58	F		0,00	18 974 358	-	-	-
20204 / CNC 2218 01 M	N	0,00		308 096 846	17,33	F		0,09	17 475 146	273 356	-	43 593
22104 / CNC 2245 03 P	N	0,00		291 729 562	15,24	F		0,75	17 817 041	2 154 628	-	513 586
22106 / CNC 2276 01S	N	0,00		156 817 780	19,08	F		3,07	5 978 846	4 768 767	-	1 929 481
1643 Emprunts en devises (Total)		0,00		-					-	-	-	-
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (Total)(9)		0,00		-					-	-	-	-
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		-					-	-	-	-
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		-					-	-	-	-
1675 Dettes pour M.E.T.P. et PPP (Total)		0,00		-					-	-	-	-
1678 Autres emprunts et dettes (Total)		0,00		-					-	-	-	-
168 Autres emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		-					-	-	-	-
1681 Autres emprunts (Total)		0,00		-					-	-	-	-
1682 Bons à moyen terme négociables (Total)		0,00		-					-	-	-	-
1687 Autres dettes (Total)		0,00		-					-	-	-	-
TOTAL GENERAL		0,00		1 453 901 916					98 013 540	9 967 446	-	2 992 273

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (Cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

En cas de couverture partielle, indiquer plusieurs catégories d'emprunt (exemple : A-1 ; C-3).

(12) Type de taux d'intérêt après opération de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point

(13) Mentionner le ou les index en cours au 01/01/N après opération de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE	
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)	A1.3

A1.3 - REPARTITION PAR STRUCTURE DE TAUX (hors A1)

emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (pour chaque ligne indiquer le n° de contrat)(1)	organisme prêteur ou chef de file	nominal (2)	capital restant dû au 01/01/2024 (3)	type d'indices (4)	durée du contrat	dates des périodes bonifiées	taux minimal (5)	taux maximal (6)	coût de sortie (7)	taux maximal après couverture éventuelle (8)	niveau du taux à la date de vote du budget (9)	intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<u>Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap), ou encadré (tunnel) (A)</u>														
TOTAL A														-
<u>Barrière simple B</u>														
TOTAL B														-
<u>Option d'échange C</u>														
TOTAL C														-
<u>Multipliateur jusqu'à 3 ou multipliateur jusqu'à 5 capé D</u>														
TOTAL D														-
<u>Multipliateur jusqu'à 5 E</u>														
TOTAL E														-
<u>Autres types de structures F</u>														
TOTAL F														-
TOTAL GENERAL														-

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelle

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices

/ 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/2024

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 778.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A1.4

A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

structures / indices sous-jacents	(1) indices en euros	(2) indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) écarts d'indices zone euro	(4) indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) écarts d'indices hors zone euro	(6) autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	8 produits					
	100,00 % de l'encours					
	1 453 901 915,27 Francs					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier						
(C) Option d'échange (swaption)						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3; multiplicateur jusqu'à 5 capé						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5						
(F) Autres types de structure						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2024 après opérations de couverture éventuelles.

**ANNEXE
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

A2

PROCEDURE	CHOIX DU CONSEIL MUNICIPAL	DELIBERATION
AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE	<p style="text-align: center;">Catégories de biens amorties :</p> <p style="text-align: right;">Durée :</p> <p>Immobilisations incorporelles</p> <p>Frais d'études non suivies de réalisations 5 ans</p> <p>Logiciels 2 ans</p> <p>Subvention d'équipement versée :</p> <p style="padding-left: 40px;">à des organismes ou des personnes de droit privé 5 ans</p> <p style="padding-left: 40px;">à des organismes publics 15 ans</p> <p>Immobilisations corporelles</p> <p>Appareils de laboratoire 2 ans</p> <p>Autre agencement et aménagement de terrain 30 ans</p> <p>Autre installation de collectes des déchets 10 ans</p> <p>Bacs de collecte des déchets 7 ans</p> <p>Camions et véhicules industriels 10 ans</p> <p>Canalisations d'adduction d'eau 15 ans</p> <p>Colonne de point d'apport volontaire 5 ans</p> <p>Construction sur sol d'autrui pour le captage 60 ans</p> <p>Matériel de bureau 2 ans</p> <p>Matériel informatique 2 ans</p> <p>Mobilier 10 ans</p> <p>Organes de régulation (électronique, capteurs ...)</p> <p>Ouvrage de génie civil pour le captage, le transport et le traitement de l'eau potable 15 ans</p> <p>Pompes, appareils électromécaniques 5 ans</p> <p>Quai d'apport volontaire 15 ans</p> <p>Réseau d'assainissement 60 ans</p> <p>Station d'épuration 60 ans</p> <p>Véhicules et utilitaires légers 5 ans</p>	<p>n°2015/1676 du 21/12/2015</p>

ANNEXE	IV
ETAT DES PROVISIONS	A3-1

Compte d'imputation	Objet de la provision	Montant de la provision de l'exercice	Date de constitution de la provision initiale	Montant des provisions constituées au 31/12/2022	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	Solde
14 - Provisions réglementées							
145 - pour différé de remboursement de la dette							
15 - Provisions pour risques et charges		0		13 085 000	13 085 000	0	13 085 000
15182 - Autres provisions pour risque	Provision pour créances irrécouvrables		31/12/2013	13 085 000	13 085 000	0	13 085 000
Provision pour dépréciation		0		0			0
29 - des immobilisations							
39 - des stocks							
49 - des comptes de redevables							
59 - des cptes financiers							
TOTAL GENERAL		0		13 085 000	13 085 000	0	13 085 000

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) I
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		101 700 000	
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		99 000 000	
1641	EMPRUNTS EN EUROS	99 000 000	
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 700 000	
139111	AGENCE DE L'EAU	1 150 000	
139118	AUTRES	1 150 000	
13913	DEPARTEMENTS	400 000	
020	Dépenses imprévues		

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)(4)	Solde d'exécution D001 (3)(4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	101 700 000	18 412 449	115 695 447	235 807 896

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2) III
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		154 200 000	
Ressources propres externes de l'année (a)			
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		154 200 000	
281532	RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	51 800 000	
021	Virement de la section d'exploitation	102 400 000	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R106 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	154 200 000			55 439 311	209 639 311

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (II)	235 807 896
Ressources propres disponibles (IV)	209 639 311
Solde (V = IV-II)(6)	-26 168 585

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

ANNEXE

RESULTAT N-1 AFFECTE PAR ANTICIPATION AU BUDGET PRIMITIF 2024

A8

B04 - Calcul du résultat au 15/02/2023	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		CUMUL DES SECTIONS	
	DEPENSE	RECETTE	DEPENSE	RECETTE	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
PREVISIONS BUDGETAIRES	290 350 000	290 350 000	1 072 575 684	1 072 575 684	1 362 925 684	1 362 925 684
REALISATIONS	184 772 287	240 211 598	459 234 971	305 443 152	644 007 258	545 654 750
REALISATIONS hors affectation résultat 2022	184 772 287	240 211 598	459 234 971	269 831 810	644 007 258	510 043 408
Opérations REELLES	142 752 610	236 806 256	446 728 495	218 710 999	589 481 105	455 517 255
Opérations ORDRE	42 019 677	3 405 342	12 506 476	51 120 811	54 526 153	54 526 153
Affectation du résultat 2022				35 611 342		35 611 342
I - RESULTAT DE L'EXERCICE		55 439 311	153 791 819		98 352 508	
II - RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES				38 096 372		38 096 372
III - RESULTATS CUMULES (I+II) hors restes à réaliser		55 439 311	115 695 447		60 256 136	
RESTES A REALISER			18 412 449		18 412 449	
IV - RESULTATS DES RESTES A REALISER			18 412 449		18 412 449	
V - RESULTATS CUMULES (III+IV) avec restes à réaliser		55 439 311	134 107 896		78 668 585	

FONCTIONNEMENT

Résultat de l'exercice de fonctionnement		55 439 311
Résultat antérieur reporté (Chap. 002 - si D + si R)		-
= Résultat global de fonctionnement		55 439 311

a

INVESTISSEMENT

Réalisation hors affectation résultat 2022	459 234 971	269 831 810
Affectation du résultat (1068)	-	35 611 342
Résultat exercice 2022	153 791 819	
Résultat antérieur reporté (Chap. 001 - si D + si R)		38 096 372
= Résultat global d'investissement	115 695 447	

b

reprise du résultat global (b) en recette (si excédent) ou en dépense (si déficit) au compte 001 – Résultat d'investissement reporté.

RAR

Résultat des RAR d'investissement (- si D + si R)	18 412 449	
Besoin de financement	134 107 896	
= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement	78 668 585	
Résultat des RAR de fonctionnement (- si D + si R)	-	
= Résultat global de fonctionnement après couverture du besoin de financement et RAR de fonctionnement	78 668 585	

c

b + c

d

a - d

si $b+c < 0$: couverture du besoin de financement en investissement (d) a minima en recette d'investissement au compte 1068

le surplus éventuel = (a)-(d) est maintenu en fonctionnement (en recette au compte 002 - Résultat de fonctionnement reporté) pour couvrir notamment l'incidence des restes à réaliser de la section

e

a - d - e

couverture des restes à réaliser de fonctionnement (e) en recette au compte 002

Le résultat de fonctionnement après couverture du besoin de financement couvre les RAR de fonctionnement

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	
AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1
AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour memoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2024	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2024)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2024) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2024 (2)	Restes à financer de l'exercice 2025	Restes à financer (exercices au delà de 2025) (3)
Dépenses	3 472 698 926	142 556 570	3 615 255 496	3 100 420 709	367 834 787	117 000 000	30 000 000
61 2015 1 EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT	900 051 720	-1 558 930	898 492 790	898 492 790			
61 2017 2 PROGRAMME D'EQUIPEMENT ASSAINISSEMENT N°1	1 021 000 000	2 450 876	1 023 450 876	978 157 388	45 293 488		
61 2017 3 EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ	778 500 000	-23 025 197	755 474 803	745 304 803	10 170 000		
61 2020 2 EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT	773 147 206	64 689 821	837 837 027	478 465 728	312 371 299	47 000 000	
81 2024 3 AMENAGEMENT NDU - ASS		100 000 000	100 000 000			70 000 000	30 000 000
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

(3) Il s'agit de la différence entre les AP engagées et les CP consommés.

Numero de compte	Libelle du compte	Balance d'entree		Operations non budgetaires		Operations budgetaires		Totaux		Soldes	
		D = Debits C = Credits		Debits	Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	D = Debits C = Credits	
1068	Autres Reserves	1 548 111 837 C									
1110	Report A Nouveau (Solde Creditteur)										
1112	Resultat De L'Exercice (Benefice Ou Prejudice)	35 611 342 C	35 611 342 D								
11111	Agence De L'eau	578 836 643 C				3 049 717 D		3 049 717 D			
11318	Autres	85 096 885 C									
11313	Subventions D'Equipement - Departements	289 944 992 C									
11316	Autres etablissements publics Joueux	6 184 990 C									
1139111	Agence de l'eau					1 131 357 D		1 131 357 D			
1139118	Autres					1 124 611 D		1 124 611 D			
113913	Subventions Invest. Inscrites Au Resultat	13 085 000 C				400 784 D		400 784 D			
115182	Autres provisions pour risques	1 388 705 571 C									
11641	Emprunts Autres Etablis. De Credit-	1 984 866 C									
116884	Interets courus sur emprunts apres des	1 135 091 229 C									
181	Compte de Haison : affectation										
	Total Cl. 1	5 082 653 355 C	0 D	72 472 761 D	38 682 694 C	97 327 983 D	257 372 058 C	169 800 744 D	5 378 708 107 C	2 656 752 D	5 211 564 115 C
2031	Frais d'etudes	9 101 134 D						13 570 191 D	9 101 134 D	4 465 057 D	
21532	Installations Specifiques D'Exploitation	1 556 895 741 D				4 465 057 D		2 143 204 560 D	2 143 204 560 D		
2155	Installations Corporelles-Outillage	193 900 D				748 590 D		193 900 D	193 900 D		
2188	Autres	2 041 353 D				2 041 353 D		2 041 353 D	2 041 353 D		
2315	Immob. Corp. En Cours-Instal. Techniques,	3 699 157 037 D				359 739 058 D		4 058 896 095 D	585 560 229 D	3 473 336 866 D	
238	Avances et comptes verses sur commandes	5 052 062 D						5 052 062 D	5 052 062 D		
281532	Reseaux d'assainissement	264 265 875 C							306 285 552 C	306 285 552 C	
28155	Amortissement De L'Outillage Industriel	193 900 C						193 900 C	193 900 C		
28188	Autres	1 020 677 C						1 020 677 C	1 020 677 C		
	Total Cl. 2	5 272 441 227 D	265 480 452 C	585 560 229 D	585 560 229 C	364 956 705 D	51 120 811 C	6 222 958 161 D	902 161 492 C	5 628 296 798 D	307 500 129 C
4011	Fournisseurs-Exercice Courant			8 216 277 D	8 216 277 C			8 216 277 D	8 216 277 C	0 D	
4041	Fournisseurs D'Immobilisations-Exercice			349 400 538 D	355 106 981 C			349 400 538 D	355 106 981 C	5 706 443 C	
40471	Fournisseurs d'Immobilisations - Retenues									374 190 C	
408	Fournisseurs - Factures Non Parvenues			296 947 D	1 274 163 C			296 947 D	1 274 163 C	0 D	
4111	Clients-Exercice Courant			8 557 162 D	6 438 458 C			8 557 162 D	6 438 458 C	2 118 704 D	
4114	Clients-Exercices Anterieurs			190 628 811 D	9 349 363 C			190 628 811 D	9 349 363 C	181 279 448 D	
4411	Etat et autres collectivites publiques -			64 942 988 D	109 250 584 C			148 585 914 D	109 250 584 C	39 335 330 D	
4432	Recettes			255 816 D	255 816 C			255 816 D	255 816 C	0 D	
44571	Etat-T.V.A. Collectee			802 C				802 C		802 C	
4514	Comptabilite Distincte Rattachee-Compte			506 766 191 D	571 499 669 C			506 766 191 D	571 499 669 C	272 404 323 C	
45711	Crediteurs Divers-Exercice Courant			223 359 256 D	223 359 256 C			223 359 256 D	223 359 256 C	100 C	
46721	Debiteurs Divers-Exercice Courant			334 132 648 D	333 921 853 C			334 132 648 D	333 921 853 C	210 795 D	

Numero de compte	Libelle du compte	Balance d'entree		Operations non budgetaires		Operations budgetaires		Total		Soldes	
		D = Debits	C = Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	Debits	Credits	D = Debits	C = Credits
Report cl.4											
146724	Debiteurs Divers-Exercices Anterieurs	274 271 737 D		1 495 927 823	1 618 672 520	0	0	1 770 199 560	1 827 015 304	222 944 277 D	
41713	Rac. A Classifier Ou A Regular.-Receites	208 342 784 C			9 766 356			10 132 105	4 847 214	279 760 021 C	
41718	Autres Recettes A Regulariser	10 132 105 D		4 847 214	154 952 211			4 847 214	155 320 689	365 749 D	
4721	Dep. A Classifier Ou A Regul.-Depenses	368 478 C		155 320 689	94 930 344			94 930 344	94 930 344	0 D	
Total Cl.4		284 403 842 D		1 751 026 070	1 883 168 645	0	0	2 035 429 912	2 091 879 907	223 310 026 D	
580	Operations d'ordre budgetaires	208 711 262 C		189 389 268	189 389 268			189 389 268	189 389 268	0 D	
Total Cl.5		0 D		189 389 268	189 389 268	0	0	189 389 268	189 389 268	0 D	
6061	Achats Non Stocks De Fournitures				26 226 A			26 226	23 467	2 758 D	
6152	Entretien Et Reparations Sur Biens				3 600 639 A			3 600 639	273 480	3 327 159 D	
618	Services Exterieurs-Divers				174 900			174 900	174 900 D	174 900 D	
6215	Personnel affecte par la collectivite de				100 000 000			100 000 000	100 000 000 D	100 000 000 D	
6238	Publicite, Publications, Relations				9 950			9 950	9 950 D	9 950 D	
6287	Remboursements de frais				26 205 552			26 205 552	26 205 552 D	26 205 552 D	
66111	Interets regles a l'echance				5 678 725			5 678 725	5 678 725 D	5 678 725 D	
66112	Interets-Rattachement des TOME				3 071 352 A			3 071 352	1 821 275 D	1 821 275 D	
673	Titres annules (sur exercices anterieurs)				212 290			212 290	212 290 D	212 290 D	
678	Autres Charges Exceptionnelles				5 320 000			5 320 000	5 320 000 D	5 320 000 D	
6811	Dotation Amortissements Immobilisations				42 019 677			42 019 677	42 019 677 D	42 019 677 D	
Total Cl.6		0 D		0	186 319 311			186 319 311	1 547 024	184 772 287 D	
706121	Recouvrement de la redevance PT				5 118 300			5 118 300	8 812 978	3 694 678 C	
722	Production Immobilisee-Immobilisations				748 590			748 590	748 590	748 590 C	
757	Redevances versees par les Fermiers et				223 636 572			223 636 572	223 636 572	223 636 572 C	
7711	Debits et penalites perçus				9 475 006			9 475 006	9 475 006	9 475 006 C	
777	Quote-Part Des Subventions D'Invest.				2 656 752			2 656 752	2 656 752	2 656 752 C	
Total Cl.7		0 D		0	5 118 300			5 118 300	245 329 898	240 211 598 C	
Total General		5 556 845 059 D		2 598 448 328	2 696 800 836			653 722 291	555 369 791	8 809 015 696	
		5 556 845 059 C								6 039 035 863 D	
										6 039 035 863 C	

Trésorier della Province Sud
Bernard HERBECQ





**ÉTAT DES RESTES À RÉALISER EN DÉPENSES [BUDGET 04]
Dépenses d'Investissement 2023 à reporter sur l'Exercice 2024 - Assainissement**

Chapitre	Compte	Libellé du Compte	NFA	Montant
6101	2031	FRAIS D'ETUDES	811	787 256
6101	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	811	16 441 360
TOTAL DU CHAPITRE 6101 :				17 228 616 F CFP

Chapitre	Compte	Libellé du Compte	NFA	Montant
6124	2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	811	1 183 833
TOTAL DU CHAPITRE 6124 :				1 183 833 F CFP

TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT À REPORTER SUR 2024 : 18 412 449 F CFP
DIX HUIT MILLIONS QUATRE CENT DOUZE MILLE QUATRE CENT QUARANTE-NEUF FRANCS CFP

Nouméa, le 31/12/2023

Nouméa, le 31/12/2023

Le Maire

Le Trésorier

Pour le Maire et par délégation,

Jean-Pierre DELRIEU
1^{er} Adjoint au Maire

Chargé de la coordination municipale
des ressources humaines,
de l'action éducative,

de l'insertion et de la prévention de la délinquance



LE TRÉSORIER
DE LA PROVINCE SUD
Par Procuration,

Eddie MARDJI
Contrôleur des Finances Publiques

Nombre de membres en exercice

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

VOTES :

Pour

Contre

Abstention

Date de convocation :

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, Maire de la Ville de Nouméa,
A Nouméa, le

Le Maire,

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session à Nouméa le _____ 2024

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission de la présente
délibération à Monsieur le Commissaire délégué de la République pour la province
Sud, le _____ 2024 et de la publication par voie d'affichage le _____ 2024.

Les membres du Conseil Municipal

Nombre de membres en exercice	53
-------------------------------	----

Nombre de membres présents	31
----------------------------	----

Nombre de suffrages exprimés	44
------------------------------	----

VOTES :	Pour	44
---------	------	----

	Contre	-
--	--------	---

	Abstention	3
--	------------	---

Date de convocation : 07.03.2024

Présenté par Madame Sonia LAGARDE, maire de la ville de Nouméa.

A Nouméa, le 18 MAR. 2024

La secrétaire de séance,

Kimberley BARONI

Le Maire,

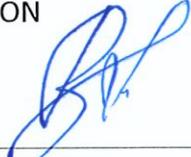
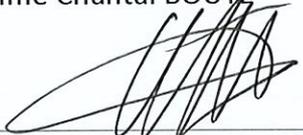
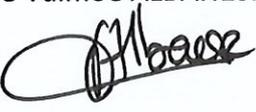
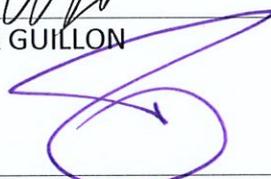
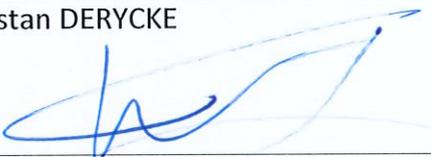
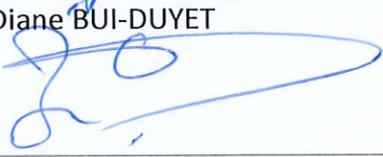
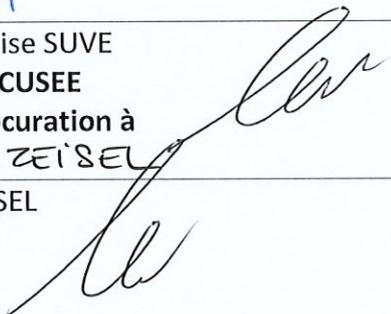
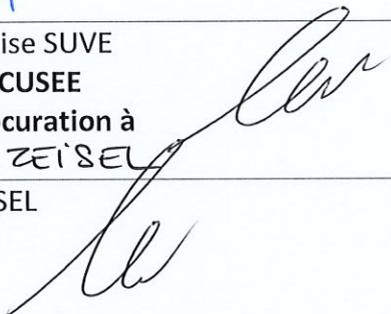
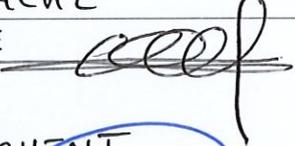
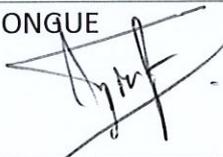
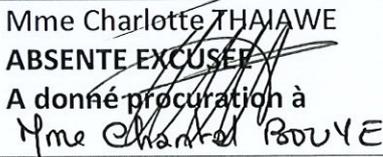
Sonia LAGARDE

Délibéré par le conseil municipal, réuni en séance publique à Nouméa, le 13 mars 2024.

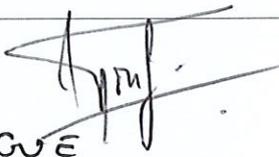
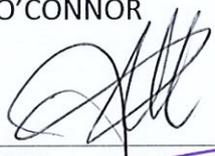
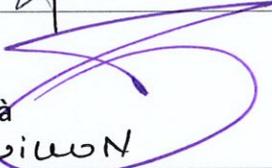
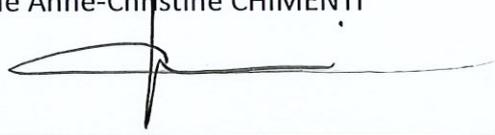
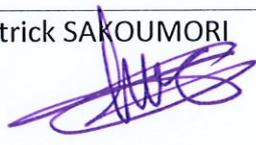
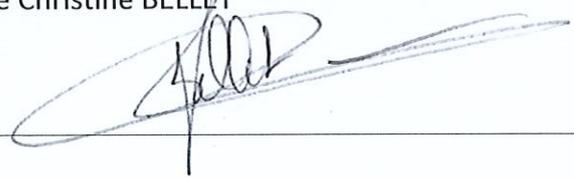
Certifié exécutoire par le maire, compte tenu de la transmission de la présente délibération au commissaire délégué de la République pour la province Sud, le 19 MAR. 2024 et de la publication par voie électronique, le 19 MAR. 2024

Les membres du conseil municipal

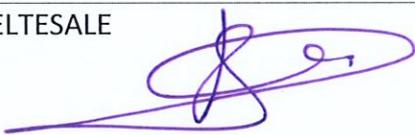
IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

M. Jean-Pierre DELRIEU 	Mme Janine BAJON 
Mme Chantal BOUYE 	Mme Vaimoé ALBANESE 
M. Patrick GUILLON 	Mme Isabelle LAFLEUR 
Mme Fabienne CHARDIGNY 	M. Nicolas BRIGNONE ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Diane BUI-DUYET 
M. Tristan DERYCKE 	Mme Cindy PRALONG ABSENT (E) EXCUSE A donné procuration à Mme Liliane CONDOURNY 
Mme Diane BUI-DUYET 	M. Philippe BLAISE 
M. Warren NAXUE 	Mme Naïa WATEOU ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Kimberley BARONI 
Mme Françoise SUVE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Marc ZEISEL 	M. Luc BRUN ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Tristan DERYCKE 
M. Marc ZEISEL 	Mme Valérie LAROQUE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Pascale SERVENT 
Mme Pascale SERVENT 	M. Christophe DELESSERT ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Jean-Pierre DELRIEU 
M. Michel FONGUE 	Mme Charlotte THAI AWE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Chantal BOUYE 

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Stéphanie PAIMAN 	M. Jean-Marie FIRMIN-GUION 
M. Alexandre MACHFUL ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Warren NAKUE 	Mme Liliane CONDOUMY 
M. Bruno CAPY 	M. Claude CHARLOT ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Michel FONGUE 
Mme Tuilogona O'CONNOR 	Mme Muriel GERMAIN ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à M. Bruno CAPY 
M. Marc LE LEIZOUR ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Patrick GUION 	M. Makaokio FIHIPALAI ABSENT
Mme Anne-Christine CHIMENTI 	M. Patrick SAKOUMORI 
Mme Kimberley BARONI 	Mme Christiane SARIDJAN ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Fabienne CHARBIGNY 
M. Christophe DELIERE ABSENT EXCUSE A donné procuration à Mme Janine RAJON 	M. Daniel HINSCHBERGER 
Mme Laurène CASSAGNE ABSENTE EXCUSEE A donné procuration à Mme Christine BELLET 	Mme Magali MANUOHALALO ABSENTE
M. Michel DESMEUZES ABSENT EXCUSE A donné procuration à M. Philippe BLAISE 	M. Jérémie KATIDJO-MONNIER ABSENT
Mme Christine BELLET 	M. Joseph BOANEMOA ABSTENTION

IV – ANNEXES	IV
SIGNATURES	D

Mme Laurie HUMUNI ABSTENTION	Mme Christine LE SAINT 
Mme Veylma FALAE0 ABSENTE	M. Bernard LAVANDIER 
M. Emmanuel BERART ABSTENTION	Mme Jeanne POELLABAUER ABSENTE
M. Eric MELTESALE 	M. Jonas TAOFIFENUA ABSENT

VILLE DE NOUMEA

N°2024/25

Pôle Ressources

Direction des Finances

Cellule Préparation Budgétaire et
Support

NOTE EXPLICATIVE

DE SYNTHESE

OBJET Budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2024

P.J. - 2 projets de délibération
- 3 annexes

1. LA VUE D'ENSEMBLE

Le budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif de la ville de Nouméa pour l'exercice 2024 est arrêté en recettes et en dépenses à la somme de 903 930 234 francs CFP, se répartissant de la manière suivante :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Section d'exploitation			
Frais d'exploitation du service d'assainissement	35 300 000	Redevances d'assainissement	316 000 000
Frais de personnel	111 000 000		
Intérêts de la dette	18 200 000		
Opérations d'ordre	51 800 000		
Virement à la section d'investissement	102 400 000	Opérations d'ordre	2 700 000
Total	318 700 000	Total	318 700 000
Section d'investissement			
Dépenses d'investissement	349 422 338	Subventions d'investissement	102 946 000
Remboursement du capital de la dette	99 000 000	Emprunts	272 644 923
Restes à réaliser 2023	18 412 449	Opérations d'ordre	51 800 000
Opérations d'ordre	2 700 000	Affectation excédent 2023	55 439 311
Résultat reporté 2023	115 695 447	Virement de la section d'exploitation	102 400 000
Total	585 230 234	Total	585 230 234
TOTAL DU BUDGET	903 930 234	TOTAL DU BUDGET	903 930 234

Par souci de clarté dans la présentation, seules les opérations nouvelles et réelles feront l'objet d'un commentaire. Les restes à réaliser ainsi que les opérations d'ordre seront formalisés dans un tableau synthétique en fin de note.

2. LES PROPOSITIONS

A. EN SECTION D'EXPLOITATION

a) Les dépenses réelles

Crédits 2024	Reports 2023
164 500 000 F	-

Les dépenses proposées pour l'exploitation du service d'assainissement collectif s'élèvent à 164 500 000 francs CFP, se répartissant comme suit :

➤ Frais d'exploitation : 35 300 000 F

- frais d'entretien des ouvrages d'assainissement et servitudes	:	4 400 000 F
- frais de communication	:	500 000 F
- achat de petits équipements	:	100 000 F
- frais bancaires	:	200 000 F
- charges d'administration générale refacturées	:	30 000 000 F
- charges exceptionnelles	:	100 000 F

➤ Frais de personnel : 111 000 000 F

Il s'agit du coût du personnel affecté au service d'assainissement collectif, faisant l'objet d'une refacturation du budget principal sur lequel émargent les agents, dont les modalités de répartition entre budgets sont présentées en annexe.

➤ Intérêts des emprunts : 18 200 000 F

Les intérêts de l'annuité de la dette sont estimés à 18 200 000 francs CFP au titre de l'année 2024.

b) Les recettes réelles

En contrepartie du service rendu aux usagers, les recettes d'exploitation attendues en 2024 sont évaluées à 316 000 000 francs CFP. Elles comprennent :

- le produit de la redevance d'assainissement estimé à 275 000 000 F,
- les droits de raccordement aux réseaux d'assainissement issus des permis de construire pour 41 000 000 F.

Pour mémoire, la redevance d'assainissement est fixée à 33 F/m³. Elle est destinée au financement des travaux d'infrastructures d'assainissement, tels que la création ou le renforcement des réseaux d'eaux usées pour alimenter les stations d'épuration (STEP) ainsi que la mise à niveau des STEP, conformément au schéma directeur d'assainissement.

B. EN SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Les dépenses réelles

Crédits 2024	Reports 2023	Résultat reporté 2023
448 422 338 F	18 412 449 F	115 695 447 F

➤ Programme d'investissement : 448 422 338 F

L'enveloppe de crédits consacrés à l'amélioration et le renforcement du traitement des eaux usées s'élève à plus de 448 millions de francs CFP, répartis sur les chapitres 6101 et 6124.

Au chapitre opération 6101, les crédits proposés portent sur les opérations suivantes :

- frais d'études et de recherches	: 4 000 000 F
- travaux sur réseaux d'assainissement :	
✓ cheminement cycles et piétons au Faubourg Blanchot	: 23 000 000 F
✓ rues du Luxembourg de Monaco et Andorre	: 85 000 000 F
✓ avenue de la Victoire	: 16 000 000 F
✓ quartier de l'Anse Vata	: 40 250 832 F
✓ route du Port Despointes phase 3	: 35 234 463 F
✓ rues de la République	: 6 000 000 F
✓ rues Clémenceau, Jaurès et avenue Foch	: 52 500 000 F
✓ rue Martinet	: 2 450 876 F
- travaux d'amélioration d'ouvrages d'assainissement	: 11 000 000 F

- renouvellement et réparation d'ouvrages d'assainissement : 33 000 000 F
- travaux d'amélioration d'eaux usées : 3 000 000 F
- travaux de raccordement sur réseaux d'eaux usées : 25 000 000 F
- interventions d'urgence sur réseaux d'eaux usées : 4 000 000 F

Au chapitre opération 6124, les crédits proposés portent sur la finalisation de l'extension de la STEP de Yahoué pour un montant de 8 986 167 francs CFP.

- Dette : 99 000 000 F

Le montant du remboursement des emprunts en capital au titre de l'annuité de la dette pour ce budget annexe s'élève à 99 000 000 francs CFP.

- Résultat reporté 2023 : 115 695 447 F

Le solde d'exécution déficitaire de la section d'investissement d'un montant de 115 695 447 francs CFP est reporté en dépenses d'investissement (compte 001 – solde d'investissement reporté).

b) Les recettes réelles

Crédits 2024	Résultat reporté 2023
375 590 923 F	55 439 311 F

- Subvention d'investissement : 102 946 000 F

Il s'agit des participations de l'État évaluées à 102 946 000 francs CFP relatives aux financements des opérations suivantes :

- mise en séparatif des rues Luxembourg de Monaco et Andorre : 54 826 000 F
- mise en séparatif avenue Foch et rue Clémenceau : 15 000 000 F
- cheminement cycles au Faubourg Blanchot : 13 800 000 F
- travaux du réseau d'assainissement de l'Anse Vata : 19 320 000 F

- Emprunt : 272 644 923 F

En complément des financements propres (subvention, épargne et reprise des résultats), l'enveloppe d'emprunt prévisionnel nécessaire au financement du programme d'investissement proposé s'élève à 272 644 923 francs CFP.

- Reprise des résultats de 2023 : 55 439 311 F

En 2023, la section d'exploitation a dégagé un excédent de 55 439 311 francs CFP qui sera affecté en totalité en recettes d'investissement pour couvrir le besoin de financement de la section d'investissement.

Cette prévision d'affectation ne sera définitive qu'après le vote du compte administratif de l'exercice 2023.

3. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

Pour 2024, la situation des autorisations de programme s'établit comme suit :

AUTORISATIONS DE PROGRAMMES ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement			
		Antérieurs	RAR	2024	2025
61-2015-1 : EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT 2015 (6101Z15A)	898 492 790	898 492 790	0		0
61-2017-2 : PROGRAMME D'EQUIPEMENT ASSAINISSEMENT N°1 (6101Z17A)	1 023 450 876	978 157 388	2 591 780	45 293 488	0
61-2017-3 : EXTENSION DE LA STEP DE YAHOUÉ (6124Z17)	755 474 803	745 304 803	1 183 833	10 170 000	0
61-2020-2 : EQUIPEMENTS D'ASSAINISSEMENT 2020 (6101Z20A)	837 837 027	478 465 728	14 636 836	312 371 299	47 000 000

NOUVELLE AUTORISATION DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° et intitulé des AP	Coût prévisionnel de l'AP	Répartition des crédits de paiement		
		2024	2025	2026
81-2024-3 : AMENAGEMENT NDU - ASS (8104Z24A)	100 000 000		70 000 000	30 000 000

4. RESTES A REALISER

Les restes à réaliser de l'exercice 2023 sont intégrés au présent budget. Il s'agit des dépenses engagées et non mandatées au 31 décembre 2023, pour lesquelles il existe un acte d'engagement. Ils s'établissent comme suit en dépenses d'investissement :

Dépenses d'investissement à reporter sur 2024

Opération	Compte	Libellé	Montant reporté
6101	2031	Frais d'études	787 256
	2315	Installations, matériel et outillage techniques	16 441 360
6124	2315	Installations, matériel et outillage techniques	1 183 833
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT A REPORTER SUR 2024 :			18 412 449 F

5. LES OPERATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre de section à section de l'exercice 2024 (opérations ne donnant pas lieu à des mouvements de trésorerie) sont récapitulées ci-dessous.

OPERATIONS	DEPENSES			RECETTES		
	Chapitre	Cpte	Montant	Chapitre	Cpte	Montant
PRELEVEMENT	023	023	102 400 000	021	021	102 400 000
SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT TRANSFEREES	040	139	2 700 000	042	777	2 700 000
AMORTISSEMENTS RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	042	6811	51 800 000	040	281532	51 800 000
	TOTAL		156 900 000	TOTAL		156 900 000

6. CONCLUSION

Le budget annexe primitif de la gestion du service d'assainissement collectif pour l'exercice 2024 s'élève donc en recettes et en dépenses à la somme de 903 930 234 francs CFP.

L'exploitation du service est assurée par la redevance. Avec des crédits de paiement proposés à hauteur de près de 368 millions de francs CFP en investissement, il s'agira de poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur d'assainissement avec l'amélioration et le renforcement des équipements et des réseaux d'eaux usées, pour réduire l'impact des rejets polluants sur l'environnement.

Le financement du programme d'investissement sera assuré par des recettes propres et par l'emprunt.

Tel est l'objet des deux projets de délibération ci-joints que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.

Nouméa, le 23 février 2024

Le Maire,

 Sonia LAGARDE

